



CENTRE
MORIN

EDGAR



institut international de recherche
politique de civilisation



**OBSERVATOIRE DES JEUNES POUR LE CLIMAT
RIPOSTE GÉNÉRATIONNELLE : CONNAISSANCE,
ACTION COLLECTIVE ET CITOYENNETÉ**

**PACTE MONDIAL DES JEUNES POUR LE CLIMAT.2
2016-2019**

CE PROJET A REÇU LE PRIX TROPHÉE DE LA PARTICIPATION ET DE LA

CONCERTATION 2016

**Alfredo Pena-Vega
Directeur Scientifique**

Le pacte mondial des jeunes pour le climat (2014-2015), projet porté par le Centre Edgar Morin-EHESS/CNRS, sous la direction scientifique d'Alfredo Pena-Vega mise en place par l'Association « Jeunes du Monde », Jean Paul Petiot a été récompensé par le Prix « Trophée de la participation & de la concertation » 2016, suite au concours organisé par le Groupe Moniteur et « Décider ensemble », avec le soutien de la Fondation de France, la Caisse des dépôts, le GIS Démocratie et Participation, Suez Environnement, SNCF. Notre projet a été récompensé pour son caractère novateur en matière de démocratie participative avec l'utilisation du « crowdsourcing » comme forme de dialogue citoyen auprès des jeunes lycéens.

Le contexte

La conférence mondiale sur le changement climatique - COP21 qui s'est tenue

à Paris du 30 novembre au 12 décembre 2015 fut une étape décisive dans la négociation du futur de notre planète. L'adoption de l'Accord de Paris, où il a été reconnu que « les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète et qu'ils nécessitent donc la coopération la plus large de tous les pays ainsi leur participation dans le cadre d'une riposte internationale efficace et appropriée, en vue d'accélérer la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre »¹. Cet accord met désormais en évidence une « nouvelle conscience du climat » avec comme objectifs que tous les pays, dont les grands émetteurs de gaz à effets de serre – pays en développements comme pays « émergents » - soient engagés par un accord universel contraignant sur le climat.

Lors de la première phase du projet, « Pacte Mondial des Jeunes pour le Climat », la question centrale qui nous a occupé, était celle de la participation des jeunes collégiens et lycéens au devenir de la planète, et par extension : la participation citoyenne en terme de réflexion/proposition. C'est-à-dire : comment les sensibiliser sur le dérèglement climatique, comment faire pour que ces jeunes collégiens et lycéens puissent se construire une conscience écologique et citoyenne, comment éveiller leurs opinions sur l'urgence des problèmes liés aux enjeux du changement climatique dont nos sociétés sont aujourd'hui à un tournant capital ?

Une coopération la plus large :

Nous avons rassemblé au cours de l'année 2015, environ 12000 lycéens de différentes régions françaises : Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Bourgogne, Limousin et Ile de France, de délégations européennes : Italie, Pologne, Ukraine, Roumanie et plusieurs pays extra européen : Brésil, Chili, Colombie, Equateur, USA, Guinée, Burkina-Faso, Chine, Inde, Népal, Tchad, Îles Kiribati, Haïti, Liban. De plus, nous avons mobilisé plus de 1000 jeunes pour des activités d'échanges d'opinion entre eux - focus group, crowdsourcing (par internet), exposition autour du climat² - sur la pertinence des propositions en votant pour celles qui leur semblaient être les plus pertinentes. Ces propositions ont été portées à la connaissance des organisateurs de la Conférence mondiale COP21, en particulier des autorités chargées de la négociation.

Animés par des scientifiques et par des enseignants, pendant toute cette période, inscrit dans le cadre de leurs activités scolaires, les jeunes ont débattu des causes et des conséquences du dérèglement climatique, ont proposé différents types d'actions concrètes pour y remédier, ont discuté de la portée géographique et de l'horizon de ces dernières ainsi que du rôle des différents acteurs.

¹ Convention Cadre sur les Changements Climatiques, Nations Unies, Conférence des Parties, 12 décembre, 2015

² Le Climat change. Et vous ? Exposition internationale proposée par l'Espace Mendès France, Poitiers.

Nous avons pu constater tout au long de cette première partie du projet, la conscience collective devient une nécessité pour comprendre non seulement les enjeux mais aussi pour l'action. L'appropriation de ces enjeux en une « nouvelle conscience du climat » est une démarche qui vise à produire et à contextualiser des connaissances pour l'ensemble des pays, par les acteurs au sein de processus de construction des actions sur la gouvernance des décisions prises à la COP21.

Ainsi, de façon à mieux contextualiser, il serait intéressant dans les perspectives de cette deuxième phase du projet, que les jeunes collégiens et lycéens s'emparent et débattent de politiques publiques aux plans régional et national autour de la publication de l'Accord de Paris afin qu'ils deviennent **les « veilleurs »** des promesses prises par les gouvernements. Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'actions collectives locales par l'élaboration de propositions issues des discussions et à en débattre au sein du collège ou du lycée.

Les enjeux

Désormais, les jeunes collégiens et lycéens sont conscients des défis et des opportunités inhérentes à la transition nécessaire vers un autre modèle à faible intensité en carbone, et se sentent prêts à se joindre au dialogue mondial sur les alternatives possibles en s'impliquant et en passant à l'action collective en tant que futurs citoyens.

Comme l'ont montré les résultats de notre étude, les jeunes voient avec les changements climatiques, dans leur vie future, la nécessité de développer des mesures pour préserver l'environnement : restriction d'eau par quotas, tri sélectif, et surtout, transports en commun, vélo, véhicules à énergie solaire au détriment des voitures à essence ou des avions. Ils imaginent devoir faire face à des problèmes d'espaces, tant au niveau de l'habitat que des cultures. La question de l'alimentation sera également centrale : surpopulation, arrêt des importations de produits issus de surfaces désormais non cultivables (comme des fruits et légumes d'Afrique), et de la transition nécessaire d'une alimentation carnée à une alimentation insectivore. Politiquement et économiquement, le choix d'investir dans les énergies renouvelables, et de développer des usines de dessalement devra petit à petit s'imposer. Et localement, agriculteurs et population locale devront se mobiliser pour créer des circuits-courts de consommation, de la production à la vente. Les médias, l'Education Nationale (dès l'enfance), les Collectivités territoriales, et l'aide internationale (en direction des pays pauvres) devront jouer un rôle prépondérant pour communiquer et sensibiliser.

Concrètement, ces mesures seront traitées par les jeunes dans l'action au travers d'une démarche collective et créative au sein du système éducatif. Ce qui permettra de mettre en place des pratiques d'apprentissage en termes de participation citoyenne dans une perspective d'une « nouvelle gouvernance »

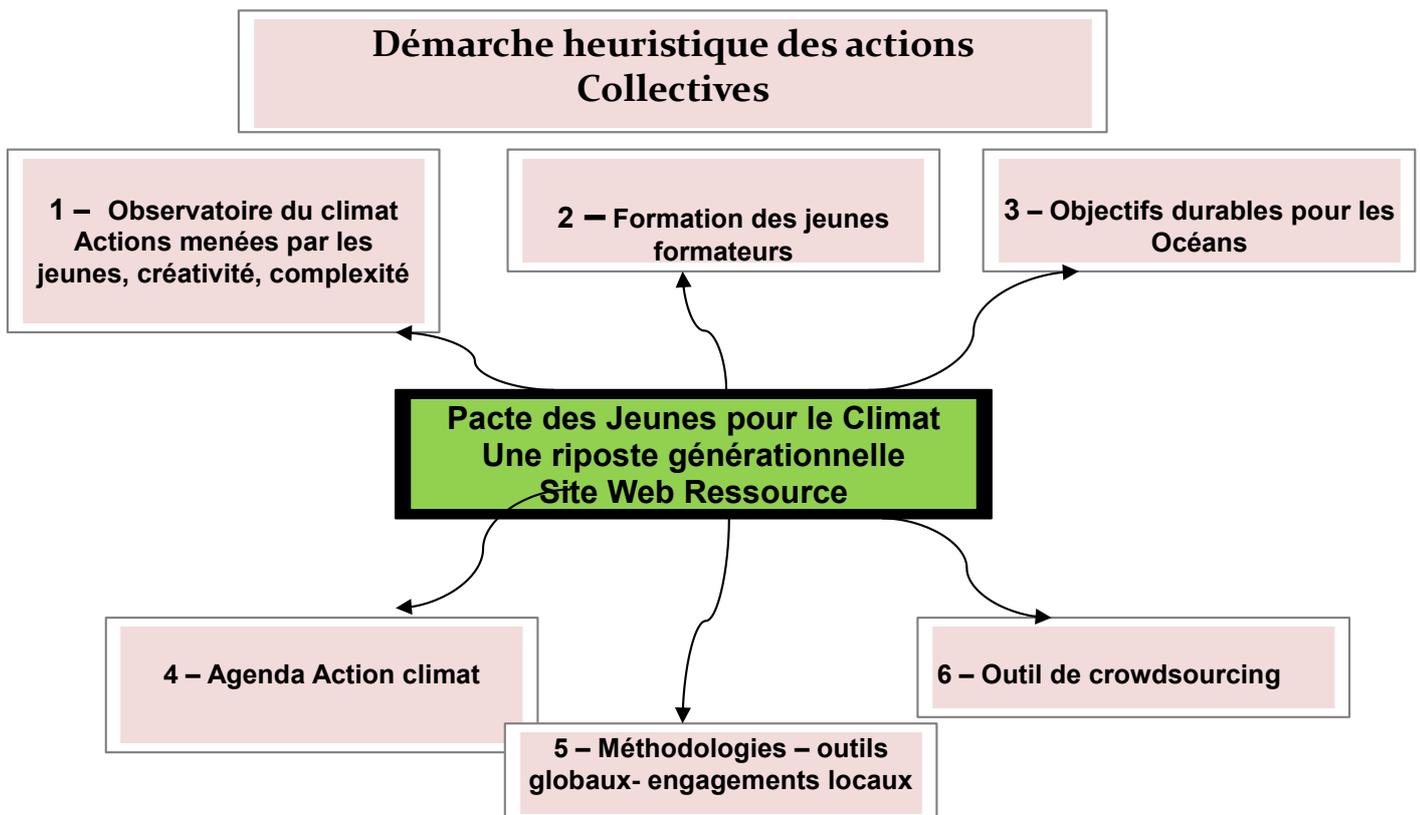
citoyenne du climat.

Cette « nouvelle gouvernance citoyenne du climat » pourrait se réaliser par la mise en place d'un observatoire d'action pédagogique dont le but consistera à veiller au respect des promesses faites par les gouvernements lors de l'Accord de Paris.

Il s'agit donc :

- **De consolider** à travers un observatoire le niveau d'information, de sensibilisation aux enjeux écologiques liés au dérèglement climatique en ce qui concerne les atteintes les plus graves pour les générations présentes et futures et leurs conséquences pour la planète terre ;
- **D'alerter** solennellement l'opinion publique et les Etats au moyen des promesses de l'Accord de Paris et de préconiser des actions **collectives et citoyennes** ;
- **De concevoir** des actions de formation des formateurs efficaces et motivantes envers les jeunes
- **De conduire** les jeunes collégiens et lycéens à la connaissance et à la réflexion sur les phénomènes complexes de l'Océan.

Scénarios représentatifs:



1- L'Observatoire des jeunes pour le climat : une pédagogie citoyenne du

suivi.

Les modalités de suivi, d'échange et d'apprentissage entre pays :

Cette action pédagogique créative et citoyenne relative à la deuxième phase du Pacte Mondial des Jeunes pour le Climat représente une opportunité intéressante à double titre. Premièrement, elle peut constituer une forme unique de valorisation des savoirs (connaissances) dans un contexte d'un suivi local de l'Accord de Paris en termes de partage d'expérience, de sensibilisation aux décisions prises à la COP21. Accompagnés par les jeunes ayant participé aux activités du projet, ils veilleront à la mise en œuvre des mesures préventives sur la nature des enjeux du changement climatique. Deuxièmement, elle peut accroître les synergies de coopération des jeunes dans un réseau mondial auquel participent plus de vingt pays.

Quelques approches pédagogiques de type heuristique peuvent être implantées et/ou discutées :

- S'interroger au **niveau local** sur les décisions prises par les représentants de leur respectif pays lors de l'accord de Paris ;
- Expliquer les différentes décisions aux jeunes lycéens et **ses enjeux au niveau local/global** ;
- Mesurer les **impacts négatifs et/ou positifs** des décisions **dans des lieux identifiés** par les jeunes en participation avec la population. Cette première action permettra de diagnostiquer l'importance des décisions prises et d'observer en *in situ ses réalisations* ;
- Réaliser des **cartographies comparatives entre régions** et par pays (plans sommaires, identification de zones potentiellement affectées par le dérèglement climatique).
- **Comparer les actions basés sur les données disponibles** au niveau local (en les mutualisant, les comparant avec les autres pays) et mise en commun dans une plateforme Web, support d'échanges des données d'expérience et des meilleures pratiques en matière d'adaptation.

Champ d'application d'une pédagogie créative:

Il serait intéressant que chaque groupe des collégiens et lycéens (par région, par pays) puisse s'approprier d'une ou deux préconisations formulées par les experts lors de l'accord de Paris en les contextualisant localement. Ils pourront vérifier si ces préconisations ont un **impact en termes de politique publique** – éducation à la citoyenneté, civique, etc.-. Il est intéressant aussi de considérer les incertitudes et la controverse scientifique aussi bien sur le mécanisme de CO₂ que sur les tendances climatiques comme un apport important en termes d'apport au débat, notamment quant aux formes de réponses à apporter.

Le travail pédagogique prévu dans l'observatoire du climat par les jeunes :

1. Il s'agira d'identifier et d'expliciter, sur **les expériences locales**, les interactions entre données factuelles descriptives (CO₂, élévation du niveau de la mer, politique d'adaptation, etc.) et la situation actuelle. Il s'agira d'identifier, sur un terrain d'expérimentation (villages témoins dans les territoires les plus vulnérables aux dérèglements climatiques) les interactions entre situation sociale, économique, politique, environnementale, etc. Il sera essentiel de connaître les groupes d'âges les plus concernés par les enjeux du changement climatique et d'identifier les savoirs mobilisés en faveur des actions entreprises.
2. La traduction d'un langage savant en données impact. L'objectif sera alors de **cerner par des cartographies des zones vulnérables** et de comprendre le niveau d'impact vis-à-vis des populations locales. Comparer ensuite ces cartes à un niveau de référence et appréhender ainsi la nature et la vulnérabilité des « zones » de risques au changement climatique. Les références associées aux descriptions de la population concernée seront des points centraux pour répondre aux actions pratiques à observer par les personnes habitant dans les zones vulnérables.
3. Le troisième objectif, consistera à identifier **les règles de conduites** (traduction de nouvelles formes du savoir local, savoir autochtone) utilisées lors du passage à l'action quotidienne : mesures de prévention concernant l'adaptation (les déchets, les produits alimentaires issus d'une culture familiale ou circuit court, la biodiversité, etc.), comportements pratiques vis-à-vis d'un environnement immédiat des personnes (habitat, jardin et potagers).

2 - Veiller à l'éducation et à la formation : Formation des jeunes formateurs.

Comme il a été recommandé dans l'Accord de Paris et en tenant compte que le public jeune est demandeur d'une plus grande sensibilisation, nous envisageons dans cette deuxième phase **d'organiser un agenda de formation** animée par des chercheurs autour de 3 aspects : la théorie de la négociation, les enjeux climatiques et un exemple de négociation sur un article du protocole d'accord de Paris. L'idée est de préparer la « **formation des jeunes formateurs** » en vue d'une suite, en termes d'accompagnement par les propres jeunes d'un Agenda des Solutions. Ceci dans le cadre du programme Post - COP+21 en charge du suivi des décisions afin d'en établir un bilan tout les deux ans en vue de la prochaine grande conférence du climat - COP22. Cette action vise à mettre en œuvre les moyens pour développer la formation, la sensibilisation, la participation des jeunes et l'accès à l'information de manière à partager les actions engagées. Les sessions de formation se dérouleront dans chaque pays respectif à l'aide de formateurs participant au programme.

3- Réflexions complémentaires au sujet des objectifs durables pour les Océans

La conscience de l'Océan devra être un moyen de **production/circulation de la connaissance sur la manière de concevoir les enjeux écologiques** en termes de scénarios. Ils sont la conséquence de fortes émissions et résultant d'une réduction draconienne des émissions cohérent avec l'objectif de +2 °C défini par l'Accord de Copenhague.

Les quatre messages clés à retenir sont :

1. L'océan joue un rôle déterminant dans le système climatique et fournit des services essentiels aux êtres humains,
2. Des impacts sur d'importants organismes marins et côtiers, des écosystèmes et sur des services qu'ils fournissent sont déjà constatés. Bien avant 2100, plusieurs de ces milieux feront face à des risques élevés y compris dans le scénario d'émissions faibles. Cela revient à considérer l'objectif de +2 °C comme la limite supérieure acceptable concernant les émissions futures. Le problème est mondial et dépasse la division Nord-Sud car des impacts se produiront sous toutes les latitudes,
3. Le nombre et l'efficacité des solutions pour l'océan (atténuation, protection, reconstruction, adaptation) et par conséquent la marge de manœuvre de l'humanité, se réduisent au fur et à mesure que la concentration de CO₂ augmente dans l'atmosphère,
4. À l'échelle internationale, une réduction immédiate et considérable des émissions de CO₂ est nécessaire. En effet, des émissions conformes à la trajectoire sont impératives pour atteindre les objectifs fixés par la CCNUCC. Tout scénario d'émissions moins rigoureux entraînerait des modifications océaniques substantielles.

Les modalités de suivi, d'échange et d'apprentissage entre pays sont assorties de plusieurs cibles, parmi lesquelles la réduction de la pollution marine, le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers, la lutte contre les effets de l'acidification ou l'interdiction des subventions à la pêche contribuant à la surcapacité.

4) Des outils globaux pour le suivi des engagements locaux

La méthodologie : elle met en œuvre plusieurs outils pour une seule démarche participative et citoyenne. Atelier de discussions entre les chercheurs et les jeunes, le focus group est le cas typique de la méthodologie mettant en jeu la participation collective pour parvenir à un résultat combinatoire avec le principe d'e-démocratie : « crowdsourcing ».

Le processus ou feuille de route de l'expérience : il s'agit des différentes étapes nécessaires pour parvenir à expliquer le phénomène du changement climatique et préparer les jeunes à l'élaboration de la proposition régionale, nationale, mondiale pour la COP21.